

Cabourg

Poste en péril à Jean-Guillou, les parents mobilisés

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | jeudi 28 septembre 2017

533 mots



Nathalie Franchini, quittera son poste, en contrat aidé, à la fin de la semaine. - Crédit Ouest-France

Nathalie Franchini, en contrat aidé depuis trois ans, à l'école Jean-Guillou, a appris le 1^{er} septembre que son contrat prenait fin le lundi 2 octobre. Des parents d'élèves protestent.

La polémique

Hier midi, Michael Wasielewski et Michael Ecot, tous deux parents d'élèves, font signer une pétition pour le maintien du contrat aidé de Nathalie Franchini. En poste depuis trois ans, la secrétaire vient de se voir signifier la fin de son contrat à partir du lundi 2 octobre.

Les pétitionnaires, qui ont déjà recueilli 45 signatures, ne tarissent pas d'éloges sur Nathalie Franchini. « **Les gamins l'adorent. Ils lui demandent tout. Sans elle, ils seront perdus.** » Ils s'indignent également de la manière singulière dont elle a appris la non-reconduction de son contrat.

Fin des contrats aidés

« **Je suis arrivé à Cabourg, il y a trois ans, avec un contrat aidé renouvelable un an. Puis, ayant passé les 50 ans, j'ai obtenu un deuxième renouvellement** », explique Nathalie Franchini. Mais la réforme du budget, mise en place par le gouvernement, a mis fin aux contrats aidés de l'Éducation nationale sur l'académie. « **Prévoyante, j'ai adressé un courriel à ma Cellule contrats aidés le 29 août, et le 30 août, j'ai reçu leur réponse, me disant qu'ils n'avaient pas d'information concernant le renouvellement de mon poste et qu'ils me tiendraient au courant. Puis plus rien. J'ai appris le 1^{er} septembre, à la suite de la visite de l'inspecteur d'académie, qu'aucun poste de secrétariat aidé n'était renouvelé cette année.** »

Désemparée, celle qui avait pour charge de soulager la directrice de certains travaux, de l'ouverture des portes dans le cadre du plan Vigipirate et qui effectuait un travail de secrétariat,

se tourne alors vers la mairie, qui ne trouve pas de solutions. La jeune femme entend pourtant parler de la mutation d'un agent municipal à son poste. Une « **fausse rumeur** » selon Sébastien Delanoë, adjoint à la jeunesse.

L'élu assure que « **rien n'a été prévu. Nous avons appris ça la veille de la rentrée. Nous avons été contactés par Mme Franchini et nous avons regardé, avec Marie-Pierre Delabarre, responsable du pôle vie sociale, pour trouver une solution, soit en interne, soit en complément. Mais je ne peux pas la prendre sur un poste qui n'existe plus aujourd'hui et la création d'un poste ne se fait pas comme ça, cela doit passer par le conseil municipal, dans un contexte de restriction budgétaire** », détaille l'adjoint. Il ajoute : « **Il nous faut du temps, mais nous sommes préoccupés par la baisse de qualité du service de l'Éducation nationale.** »